

**ACCUEIL SECURITE**

**AU**

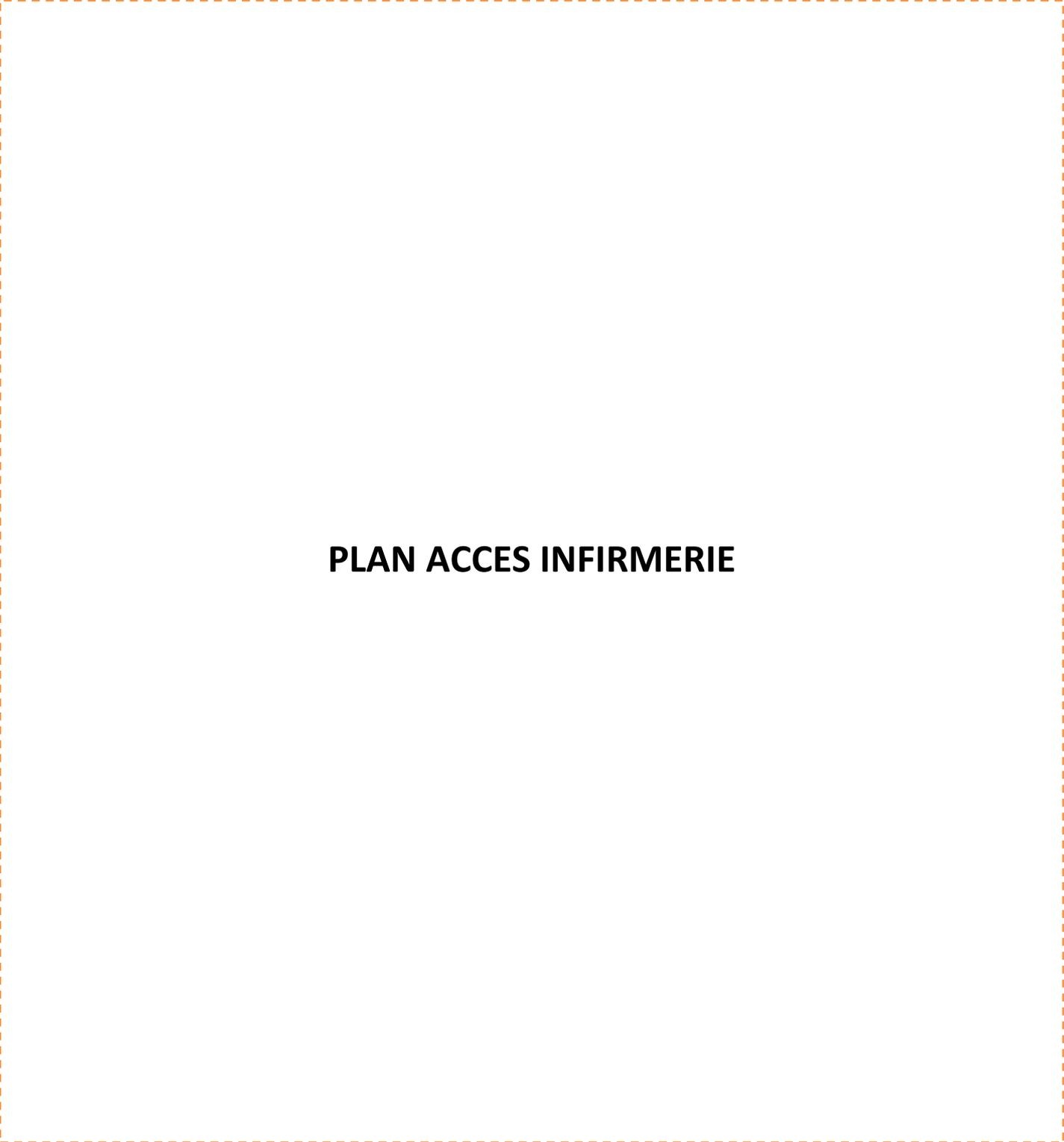
**LYCEE DE BORDA**

## Déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Des ascenseurs permettent l'accès aux étages, de tous les bâtiments, du lycée.

Les **P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite peuvent récupérer la clé, donnant accès aux ascenseurs, à l'accueil.

Cette clé peut être donnée pour la durée de l'année scolaire, ou temporairement, selon les cas. S'adresser à l'accueil du lycée pour tout renseignement.



**PLAN ACCES INFIRMERIE**

## **Evacuation en cas d'incendie**

L'établissement doit procéder à des exercices d'évacuation, durant l'année scolaire, afin de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs.

Des plans d'évacuation sont affichés dans toutes les circulations.

Dans chaque salle de classe, il existe des consignes d'évacuation indiquant les points de regroupements.

L'ensemble des utilisateurs est invité à en prendre connaissance, dès la rentrée scolaire.

En cas d'évacuation, les élèves respectent les consignes de l'enseignant.

**Il est rappelé que les extincteurs ne doivent pas être manipulés sans raison et que les systèmes de blocage des portes « coupe feu » ne doivent pas être mis hors d'état de fonctionner.**

### **CONSIGNES D'EVACUATION DES LOCAUX PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE**

Le premier témoin d'un début d'incendie doit agir :

- **il doit déclencher l'alarme incendie** au moyen d'un des boîtiers déclencheurs placés dans les couloirs, proches des issues de secours ;
- **il tente de réduire le sinistre si celui-ci est très localisé**, soit en utilisant **seul** **l'extincteur** qui est à sa portée, soit en allant chercher de l'aide à proximité.

🔊 **AU SIGNAL SONORE DE L'ALARME :**

Professeurs, surveillants ou autres personnes ayant des élèves en responsabilité

dans un local, ont un certain nombre de consignes à appliquer et à faire appliquer :

Ils doivent prendre la liste d'appel de la classe

- ➔ Ils doivent faire évacuer immédiatement la salle, en veillant à ce que les élèves sortent sans emmener leurs affaires ;
- ➔ Ils accompagnent leurs élèves jusqu'aux points de regroupement prévus, en faisant en sorte de maintenir l'ordre et le calme pour éviter les mouvements de panique ;
- ➔ Parvenus aux lieux de rassemblement, ils comptent leurs élèves et restent avec eux pour attendre la suite des consignes ;

### **LES DIVERS POINTS DE REGROUPEMENT**

- **BAT. A : Plateau sportif**
- **BAT. B : (Bureau du Gréta 2° et 3°) = avenue Paul Doumer**
- **BAT. B : (Autres) Plateau sportif**

- **BAT. C : Plateau sportif**
- **BAT. D : Plateau sportif**
- **BAT. E : (1er sauf mezzanine génie des procédés) = Plateau sportif**
- **BAT. E : (RDC + mezzanine génie des procédés) = parking agents côté avenue Victor Hugo**
- **BAT. F : (RDC salles électrotechniques + salle F1C et F1E) = parking agent côté avenue Victor Hugo**
- **BAT. F : (Autre) = Plateau sportif**
- **BAT. G : Plateau sportif**
- **BAT. J : (gymnase) = plateau sportif**
- **BAT. K : (logements + GRETA) = parking GRETA**
- **BAT. L : Plateau sportif**

↪ Chaque professeur procède à l'appel de ses élèves et signale l'absence de l'un d'entre eux à :

Pour le plateau sportif : un CPE ou Mme Castay ou M Lafitte

Pour le parking agents côté Victor Hugo : M. Darricau ou M. Servant

Avenue Paul Doumer : M. Truchon-Vidal ou Mme Lavielle (Gréta).

Parking Gréta : Mme Carmen Lasserre.

Parking Enseignants : 1 personnel ouvrier pour empêcher les entrées dans les bâtiments.

Parking Doumer : Mme Ducourneau Véronique ou Mme Fossats Nicole sur le parvis  
pour empêcher les entrées dans les bâtiments.

**Attendre l'ordre explicite du chef d'établissement pour regagner les classes.**

**RAPPEL** Les consignes doivent être connues et régulièrement commentées aux élèves. Les professeurs voudront bien dire que les extincteurs ne doivent pas être manipulés sans raison et que les systèmes de blocage des portes anti-panique ne doivent pas être mis hors d'état de fonctionner. Les élèves doivent être sensibilisés aux Problèmes de sécurité.

## **Espace d'Attente Sécurisé (EAS)**

En cas d'alarme incendie, tous les occupants des bâtiments doivent évacuer. Les personnes ayant un handicap léger ou temporaire (déplacement avec canne anglaise par exemple) n'occasionnant pas de grandes difficultés pour se déplacer sont obligées de se rendre aux points de rassemblement. Pour rappel, ces points de rassemblements sont indiqués dans les « consignes d'évacuation incendie » qui se trouvent dans chaque salle de classe.

Il existe des situations où cette évacuation, n'est pas possible. Il convient donc de confiner les personnes dans des endroits sécurisés en attendant les secours. Cette consigne ne s'applique que pour les personnes se trouvant dans les étages. Ne pas prendre l'ascenseur (risque de coupure électrique).

### **Bâtiment L :**

1<sup>er</sup> étage : **L1G ou L1N**

**A l'internat : chambre 1.1.A, 1.3.A, 2.1.A, 2.3.A, 3.1.A, 3.3.A**

2<sup>o</sup> étage : **L2H ou L2L**

3<sup>o</sup> étage : **L3H ou L3N**

**Au bâtiment B : cage escalier 2<sup>o</sup> menant à la formation continue**

### **Bâtiment C :**

1<sup>er</sup> étage : **C1P ou C1D**

### **Bâtiment G :**

1<sup>er</sup> étage : **G1H ou G1C**

2<sup>o</sup> étage : **G2G ou G2B**

3<sup>o</sup> étage : **G3G ou G3A**

### **Remarque :**

Suivant l'endroit où se trouve le sinistre, il faudra toujours aller à l'opposé de ce dernier. Le franchissement des portes coupe feu puis le confinement dans une des salles assurera une protection idéale aux personnes.

Avec la clé d'ascenseur (remis à chaque PMR à l'accueil), figure sur le porte étiquette 3 numéros de téléphone à appeler. En cas de confinement, les personnes pourront donner leur position dans un bâtiment.

## **Un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) existe au sein du lycée**

Il concerne «les mesures à prendre» en cas de risque majeur. Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son état de gravité.

**TROIS** risques majeurs existent à DAX :

- ↳ Inondations
- ↳ Phénomènes climatiques
- ↳ Transport de marchandises dangereuses.

Suivant le type d'alerte, des consignes d'évacuation, ou de confinement, seront communiquées.

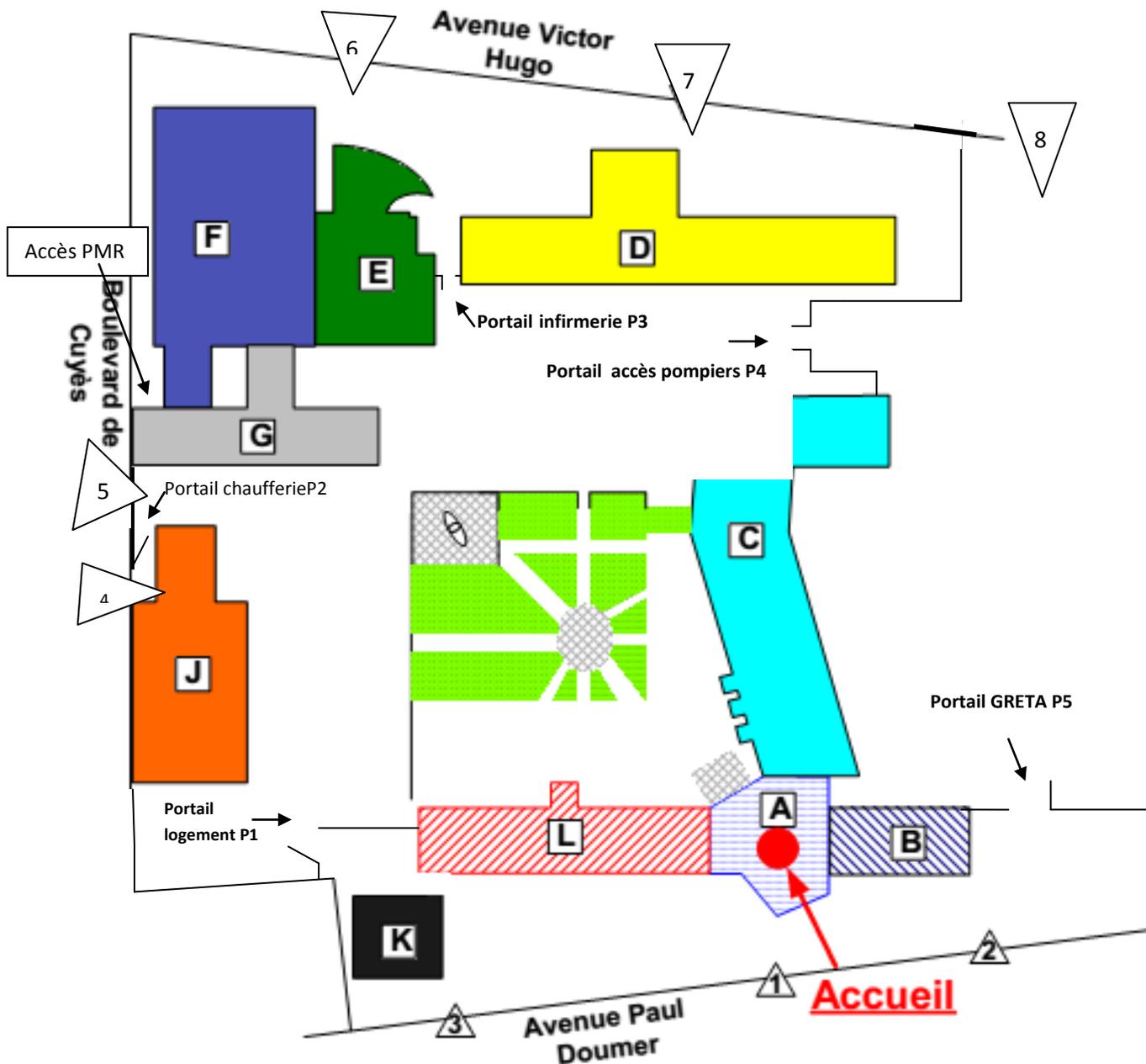
Des exercices pourront être effectués dans le courant de l'année scolaire.

D'autres exercices liés à l'alerte attentat se dérouleront durant l'année scolaire. Ils permettent d'appréhender la conduite à tenir en cas d'intrusion malveillante. Plusieurs scénarios peuvent être proposés :

- Confinement total à l'intérieur du lycée et dans les salles de classe
- Evacuation avec quelques zones de confinement
- Evacuation totale

Ci-joint un plan de repérage des portails à identifier par l'ensemble de la communauté éducative.

Vous trouverez également la conduite à tenir en cas d'intrusion dans une salle de classe.



**Entrée n°1** : 7 av Paul Doumer « entrée principale des élèves »

**Entrée n°2** : Formation continue du lycée

**Entrée n°3** : GRETA Sud Aquitaine. Antenne de DAX

**Entrée n°4** : Entrée Gymnase boulevard Cuyès

**Entrée n°5** : Entrée côté bâtiment G. Ouverture uniquement aux inter-classes

**Entrée n°6** : 68 av Victor Hugo, livraison alimentaire + pédagogique, accès infirmerie pour les parents, parking agents techniques

**Entrée n°7** : 68B av Victor Hugo, parking logement de fonction

**Entrée n°8** : 68T av Victor Hugo, parking enseignants et personnels administratifs



A	L	E	A	B	R	I	S	E	E	S	M
P	O	L	L	U	T	I	O	N	T	E	A
P	O	L	C	R	S	E	L	I	T	U	C
R	C	E	O	R	E	O	S	S	O	Q	H
E	L	H	N	U	S	S	A	U	B	A	I
N	A	C	D	S	L	L	P	E	O	T	N
D	M	E	U	T	I	O	N	I	R	T	E
S	E	V	I	T	R	O	P	S	R	A	E
F	U	V	T	A	A	C	S	U	U	E	R
E	B	O	I	W	B	R	O	L	R	T	R
U	L	L	S	E	L	I	U	H	U	E	J
S	E	T	T	E	R	A	G	I	C	N	S

Tous les mots figurant dans la liste ci après se trouvent dans la grille et se croisent dans tous les sens. Une lettre peut servir plusieurs fois, sauf celles du mot mystérieux qui répond à la définition suivante : **prendre le temps de vivre.**

APPRENDS-ALCOOL-ABRIS-ATTAQUES-BARILS-BOTTE-  
 CONDUIT-CIGARETTES-CHOC-CRI-ECHELLE- FEU-HUILES-  
 ION-JEU-MACHINE-MEUBLE-NET-NULS-OTE-OS-  
 POLLUTION-PURES-RARE-ROBOT-RAIL-SPORTIVES-  
 SALIT-SUR-TUS-ISINE-UTILES-VOLT-WATTS